

# PODO-ORTHÈSE



#paramédical

#couture

#moulage



Le ou la podologue est un(e) professionnel(le) de santé qui prend en charge les personnes présentant des déficiences de posture, de marche et/ou du chaussage. Il (elle) est le (la) spécialiste de l'appareillage du pied et du couple pied-jambe, sur mesure ou sur moulage pour permettre aux patients de marcher le plus normalement possible. Il (elle) fabrique des appareils adaptés, à la fois fonctionnels et esthétiques : orthèses plantaires (semelles orthopédiques), podologie (chaussures orthopédiques) ou autres dispositifs médicaux externes.

Les qualités requises sont le sens de l'observation et de l'écoute, l'habileté manuelle et la rigueur.

### DÉBOUCHÉS

Ouvrier(ère) qualifié(e) – Chef(fe) d'atelier – Responsable de production  
 – Chef(fe) d'entreprise – Applicateur(rice) en podologie

### RÉMUNÉRATION MENSUELLE (BRUTE)

1 747 € en début de carrière et à partir de  
 3 000 € pour un(e) applicateur(rice).

### PARCOURS DE FORMATION\*



### INFOS

Renseignements et inscriptions dans la maison des Compagnons du Devoir la plus proche de chez vous ou sur notre site Internet.



[www.compagnons-du-devoir.com](http://www.compagnons-du-devoir.com)